

PACK HABILITATIONS

Ce programme comprend 3 blocs de compétences.

- *Le premier est pour l'obtention du CACES R 486 Catégorie B*
- *le deuxième pour l'habilitation électrique*
- *le troisième pour la prévention du risque amiante.*

Les formations couvrent les aspects théoriques et pratiques nécessaires pour la conduite en sécurité d'engins, l'intervention sur des installations électriques et la prévention du risque amiante. Des évaluations théoriques et pratiques sont également incluses dans les formations.

Durée: 91.00 heures (13.00 jours)

Profils des apprenants

- Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, le déplacement, les démonstrations ou la maintenance des Plates-formes élévatrices mobiles de personnes (P.E.M.P.)
- Personnel électricien ou électromécanicien, dans les domaines des basses ou haute tension (BT ou HT) :
- Personnel qui exécute et/ou dirige des travaux hors tension
- Assurer, au sein d'une entreprise, les fonctions relevant des catégories d'encadrement technique et/ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur

Prérequis

- Titulaire du permis de conduire correspondant au véhicule porteur de la PEMP
- Posséder des compétences techniques en électricité
- Présenter un certificat d'aptitude médicale incluant la prise en compte du risque amiante.

Accessibilité et délais d'accès

Sur dossier

Objectifs pédagogiques

- S'approprier la réglementation sur le travail en hauteur
- Conduire et manœuvrer des plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP)
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique et par les installations et équipements (selon la norme NF C 18-510)
- Pouvoir dans les domaines des basses ou haute tension (BT ou HT) : - Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation (H1 B1) en accédant si besoin aux locaux HT ou BT. - Permettre au personnel d'encadrement d'organiser des travaux d'ordre électrique, de délimiter une zone de travail et de surveiller le personnel (H2 B2). - Appliquer les consignes de sécurité liées aux consignations, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques (HCBC). - Appliquer les consignes de sécurité liées aux interventions d'entretien et de dépannage effectuées sur des installations ou équipements électriques BT (BR) ou HT.
- S'approprier la réglementation dans le but de maîtriser les gestes nécessaires.
- S'approprier la réglementation sur les chantiers contenant de l'amiante

Contenu de la formation

- PARTIE 1: CACES R 486 CATEGORIE B (PEMP DES TYPES 1 ET 3 A ELEVATION MULTIDIRECTIONNELLE)
- MODULE 1 : Maitriser les savoirs théoriques nécessaires pour la conduite en sécurité des engins de chantier
 - Connaissances générales
 - Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES®
 - Technologie des PEMP
 - Notions élémentaires de physique
 - Stabilité des PEMP
 - Risques liés à l'utilisation des PEMP
 - Exploitation des PEMP
 - Vérifications d'usage des PEMP
- MODULE 2 : Savoir-faire pratiques
 - Prise de poste et vérification
 - PEMP type 1 (élévation verticale et élévation multidirectionnelle)
 - PEMP type 3 (élévation verticale et élévation multidirectionnelle)
 - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- MODULE 3 : Tester et évaluer les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité des PEMP élévation verticale et élévation multidirectionnelle
 - Passage du CACES R486 Catégorie A (PEMP des types 1 et 3 à élévation verticale) / B (PEMP des types 1 et 3 à élévation multidirectionnelle) - Évaluation théorique - Évaluation pratique
- PARTIE 2: HABILITATION ÉLECTRIQUE : H1B1 / H1B1V / BR / HCBC / H2B2 / H2B2V / HEBE ES. MES. VER
- MODULE 1 : Enseignement théorique
 - L'évaluation des risques
 - Les dangers de l'électricité
 - Les nouvelles dispositions réglementaires
 - Les appareillages en Basse Tension
 - Les limites, zones et opérations liées
 - Les équipements de protection
 - Les rôles et titres d'habilitation
 - Procédure et déroulement des travaux hors tension
 - Procédure et déroulement des interventions
 - Les opérations de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
 - La procédure en cas d'accident électrique
 - La procédure en cas d'incendie électrique
 - Chargé de travaux, rôle et opérations
 - Chargé de consignation, rôle et opérations
 - Chargé d'intervention, rôle et opérations Pour le recyclage la session commencera par une discussion dirigée qui permettra de mettre en avant le retour d'expérience du stagiaire
- MODULE 2 : Enseignement pratique
 - Pouvoir analyser les risques électriques
 - Mettre en œuvre les procédures de consignation
 - Protéger une zone de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante)
 - Évoluer et accomplir son travail dans une zone protégée
 - Rendre compte des difficultés rencontrées
 - Intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
 - Rédiger les documents applicables et transmettre les informations
 - Assurer la surveillance d'une zone de travail
 - Étudier un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué
- PARTIE 3: AMIANTE SS4 ENCADREMENT DE CHANTIER MIXTE
- MODULE 1 : Savoir identifier le risque amiante
 - Les caractéristiques et propriétés de l'amiante
 - Les effets de l'amiante sur la santé
 - Les produits contenant de l'amiante

- Les régions comportant des terrains amentifères
- MODULE 2 : Appréhender la réglementation propre à l'amiante
 - Les exigences de la réglementation du travail
 - Les exigences de la réglementation de la santé publique
 - Les exigences de la réglementation environnement et transport
 - Les documents exigibles lors de toute intervention
 - Élaboration et transmission du mode opératoire
- MODULE 3 : Maîtriser la démarche de prévention du risque amiante
 - Appréhender les procédures de travail et les modes opératoires
 - Connaître les principes généraux de ventilation
 - Identifier les acteurs de la prévention
 - Rôles des acteurs internes et externes à l'entreprise
 - Missions des acteurs internes et externes à l'entreprise
- MODULE 4 : Assurer le travail de vos équipes en toute sécurité
 - Les moyens prévus pour assurer la sécurité - Mesures préventives - Mesures de protection collective et individuelle
 - Faire appliquer et contrôler les modes opératoires en sécurité
- MODULE 5 : Identifier et analyser les situations dégradées ou dangereuses
 - Identifier les situations anormales
 - Connaître et faire appliquer les conduites à tenir en cas d'urgence
 - Le principe du droit de retrait
 - Connaître et savoir informer sa hiérarchie de manière efficace.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur(s) expérimenté

Moyens pédagogiques et techniques

- Questions, réponses, partage d'expériences
- Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.
- Remise d'un support de formation
- Conduite de PEMP sur un plateau pédagogique dédié

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Délivrance d'une attestation de compétence validant les acquis
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Évaluation théorique
- Évaluation pratique

Prix : 3800.00